

AUTO-ÉCOLE *Mas de Tesse*

Les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent, indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de ***savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.***

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière, saura vous guider.

Cette formation est organisée en deux parties :

- La formation théorique axée sur l'apprentissage des règles et des bons comportements en matière de sécurité routière. Elle comprend des leçons et des tests.

- La formation pratique axée sur les bons comportements du conducteur, afin de ne mettre en danger ni sa propre sécurité ni celle des autres.

Cette combinaison judicieuse des cours théoriques et pratiques amène les candidats à une **responsabilité citoyenne.**

L'examen théorique:

L'auto-école vous conseille de faire au moins 3 séries en dessous de 5 fautes pour se présenter à l'examen du code.

La formation sera validée par l'Examen Théorique Général composé d'une série aléatoire de 40 questions. Les élèves reçus ne doivent pas dépasser les 5 fautes. Il se déroule dans les locaux d'un opérateur agréé moyennant 30€.

L'auto-école ne vous accompagnera pas au centre d'examen, mais elle vous inscrira et vous donnera une convocation avec toutes les conditions de passage de l'épreuve : pièce d'identité, horaire...

Le résultat est connu par mail 24 heures après.

L'examen pratique:

L'auto-école s'engage contractuellement à vous accompagner à l'examen de conduite avec un enseignant de la conduite diplômé d'état.

Une convocation de l'état vous sera envoyée par mail indiquant les modalités de passage de l'épreuve : horaire, pièce d'identité...

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

L'examineur évalue en outre l'autonomie et la conscience du risque du candidat.

Pour être reçu à l'examen, le candidat doit obtenir au moins 20 points sur 31. L'expert réalise un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

Les candidats sont examinés individuellement.

Durée de l'épreuve : 32 minutes

Résultat le lendemain sur le site **Rendez-vous Permis**.

Un bilan de compétences nommé Certificat d'examen du permis de conduire sera téléchargeable et vous permettra, si vous êtes reçu, de conduire avec celui-ci durant 4 mois, pour vous laisser le temps de commander le titre définitif sur le site de l'A.N.T.S.